

JEAN-FRANÇOIS COPE

ancien Ministre délégué au Budget, maire de Meaux, avocat au Barreau de Paris

Sean Cleary

Jean-François, si vous me permettez, je me tourne d'abord vers vous pour planter le décor, quel est votre point de vue ?

Jean-François Copé

Tout d'abord, pour que les choses soient claires, je pense que ce qui est en jeu, c'est que pendant des années et probablement des décennies, la principale division se situait entre les partis de centre-droit et de centre-gauche. Je pense que ce qui est nouveau aujourd'hui, quand on observe la situation politique dans les démocraties, c'est que cette division se situe entre les populistes et les partis de gouvernement traditionnels. C'est très dangereux. Aujourd'hui, l'enjeu réside dans la capacité des démocraties à faire face à ce genre de problème. Le principal champ de bataille est bien sûr la question de l'immigration, comme vous venez de le dire. Je pense que nous ne pouvons pas avancer sur cette question si nous oublions que le problème vient de l'incapacité des pays démocratiques européens à réussir l'intégration de toutes les personnes en provenance de nombreux autres pays, avec leur propre culture, leurs traditions, leur histoire et leur religion. C'est l'enjeu aujourd'hui. Le problème vient tout d'abord de l'idéologie, qui est comme d'habitude très manichéenne, entre les supposés humanistes et les supposés nationalistes. Je pense que c'est un débat intéressant pour des élections, mais pas pour mener des actions concrètes. En tant que partis de gouvernement traditionnels et ordinaires, nous devons montrer que nous sommes capables de relever ce défi et d'y faire face. Nous devons y faire face à la fois au niveau national et au niveau européen. Premièrement, au niveau européen, nous devons harmoniser nos vues car, bien entendu, il n'y a pas d'un côté les pays hongrois et polonais, gentils et lucides, qui maîtrisent la question, et de l'autre la France ou la Grande-Bretagne ou encore l'Italie - mais laissons de côté l'Italie pour le moment, l'Allemagne, très humanistes et naïfs. Il ne s'agit pas de cela. Le véritable sujet est que nous ne sommes pas confrontés au même type de problèmes car les immigrants transitent par la Hongrie mais n'y restent pas. Nous devons donc harmoniser notre analyse et coordonner notre action. Le deuxième point concerne le contrôle des frontières européennes. Il s'agit d'un problème européen et non d'un problème qui relève des États membres. Le troisième point est la législation interne. C'est un problème majoritairement d'ordre national. Parmi les problèmes majeurs, il y a le fait qu'en France, nous ne sommes pas en mesure d'apporter des réponses administratives très rapides aux demandeurs d'asile. Nous devrions pouvoir leur fournir une réponse dans les deux mois, or aujourd'hui, il faut compter deux, trois voire quatre ans. Ensuite, les familles s'installent et elles sont totalement perdues. L'autre aspect est que les personnes qui ne sont pas éligibles au droit d'asile n'ont aucune raison de rester dans nos pays car nous ne disposons pas des outils nécessaires pour assurer leur intégration au titre de la migration économique en Europe. Enfin, une autre question très importante se pose, qui n'est jamais abordée comme je m'apprête à le faire.

Il s'agit de la question du multiculturalisme, le titre de notre panel. J'aimerais y apporter une précision. Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, surtout en Europe et plus particulièrement en France, nous avons un modèle appelé « assimilation » - les Anglais l'ont qualifié « d'assimilation agressive », ce qui n'est pas un terme approprié, nous ne sommes pas agressifs. Mais à cette époque, quand une personne immigrait en France, elle choisissait un nom français, parlait français sans accent et quand elle était dans un espace public, la religion restait à la maison. Elle adoptait totalement les valeurs républicaines françaises. Après les années 60, nous avons totalement abandonné ce modèle d'assimilation pour le modèle multiculturel, c'est-à-dire que chacun a sa propre culture, et la culture régionale étrangère peut prévaloir sur la législation nationale du pays d'accueil. C'est là que les problèmes ont commencé, surtout lorsque s'ajoutent les problèmes religieux et bien sûr la montée de l'influence islamiste radicale, qui est très présente dans nos débats, avec encore la question de la burqa. Vous avez peut-être eu connaissance de ce qui s'est passé aux Nations Unies cette semaine, la communauté des Nations Unies qui s'est positionnée contre la France et contre la loi que j'ai personnellement adoptée en tant que membre du Congrès pour interdire le port de la burqa, port qui est totalement opposé aux lois républicaines françaises et à notre vision du respect des droits des femmes. Ce type de question montre à quel point la situation est difficile pour les partis traditionnels qui veulent diriger le pays et



qui veulent agir pour apporter des réponses structurelles aux partis populistes et extrémistes. C'est donc exactement ce qui est en jeu aujourd'hui et nous devons apporter des réponses car il sera bientôt trop tard.

Sean Cleary

Merci Jean-François.